

**Comment
bien répondre à
nos consultations ?**



Flandre Opale Habitat 

Groupe ActionLogement



Où trouver nos consultations ?

L'accès à nos consultations peut se faire par deux canaux :

- ◆ **Sur notre Site FLANDRE OPALE HABITAT :**
www.flandreopalehabitat.fr -> Onglet fournisseurs
- ◆ **Sur notre plate-forme E-MARCHES PUBLICS (DEMATIS) :**
<http://flandreopalehabitat.e-marchespublics.com>

Pensez à créer des alertes dans DEMATIS afin d'être informé des procédures lancées. Vérifiez que ces alertes ne sont pas dans vos spams.



Comment répondre à nos consultations ?

Pour chaque dépôt électronique, nous vous recommandons les principes de sécurité suivant :

- ◆ Procéder 48h avant l'heure limite de réponse à un test complet des prérequis (accessible depuis votre espace privatif sous la rubrique Aide/prérequis)
- ◆ Optimiser vos fichiers pour limiter la taille totale de votre dépôt. Nous vous recommandons de ne pas dépasser les 200 MO, afin de garantir un dépôt dans les meilleurs délais.
- ◆ Déposer votre offre 24h avant la date limite de remise de l'offre.

En cas de difficulté, nous vous invitons à contacter dans les meilleurs délais le service d'assistance via le chat en ligne disponible en bas à droite du site. Il pourra si besoin effectuer une prise en main sur votre poste ou vous assister pour un dépôt d'urgence.

L'Assistance de la plateforme n'est pas tenue d'intervenir et ne garantit aucun résultat sur une intervention ayant lieu dans la dernière heure précédant l'heure limite de remise des plis.



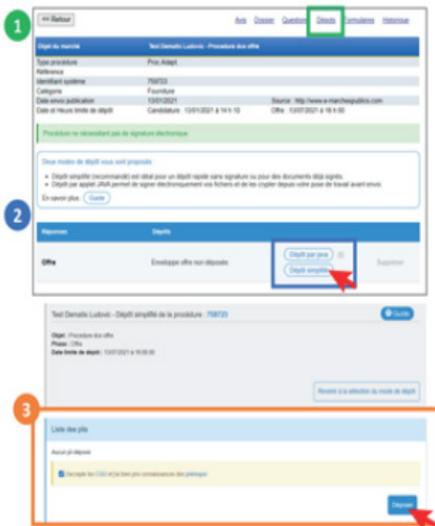
Attention à la date de remise des offres :

Ne pas télécharger 15 min avant l'heure limite, risque de plis hors délai que nous ne pouvons ouvrir.

Nouveau sur e-marchés : Dépôt simplifié

Une fois connecté(e) à la plateforme, depuis le marché sur lequel vous souhaitez répondre :

- 1 Cliquez sur le lien **Dépôt** du sous-menus
- 2 Choisissez ensuite le mode **Dépôt Simplifié**
- 3 Page suivante, après avoir accepté les **conditions générales** et pris connaissance des **prérequis**, cliquez sur le bouton **Déposer** pour démarrer votre dépôt.



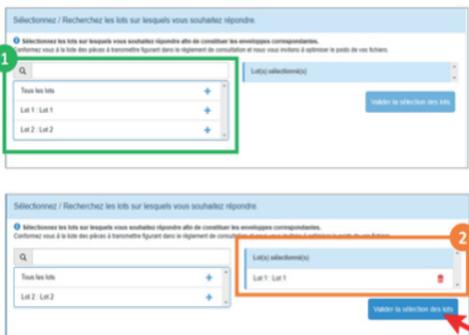
Si la procédure comporte plusieurs lots

- 1 Depuis le menu déroulant à gauche, **ajouter les lots** sur lesquels vous souhaitez répondre en utilisant le +
Vous pouvez utiliser la loupe 🔍 pour rechercher ou filtrer un lot à partir d'un mot ou groupe de mots clés.
- 2 Les **lots sélectionnés** apparaissent alors dans la partie droite de votre écran.

Une fois vos lots sélectionnés, passez à l'étape suivante en cliquant sur le bouton **Valider la sélection des lots**

Si vous souhaitez répondre à tous les lots, 2 solutions

- Sélectionnez « Tous les lots » dans ce cas une seule enveloppe sera constituée pour poster vos fichiers.
- Sélectionnez un à un l'ensemble des lots, dans ce cas une enveloppe sera constituée pour chaque lot.



A noter: La sélection des lots est limitée à 10. Si vous souhaitez déposer sur un nombre plus important, il convient dans ce cas de procéder à un premier dépôt de 10 lots puis de renouveler l'opération pour les lots suivants.

Bon à savoir :

Des guides sont à votre disposition afin de vous aider à naviguer sur notre plateforme en toute simplicité.

Accessibles ici : <http://flandreopalehabitat.e-marchespublics.com>



Comment déposer vos pièces administratives ?

E-Attestations

Vous n'êtes pas prestataire Flandre Opale Habitat

Si votre société est pressentie comme attributaire, Flandre Opale Habitat vous invitera à créer votre espace sur E-attestations, en vue de déposer vos pièces administratives, en sachant que les candidatures ne sont analysées qu'à l'attribution, à l'adresse suivante : <https://declarants.e-attestations.com>.

Votre KBIS est généré automatiquement par E-attestations. Toute modification intervenant dans votre RIB se fera directement sur E-attestations.



Pensez à mettre votre adresse mail à jour afin de bénéficier des dernières informations en cas de modification de documents et/ou complément d'informations de nos procédures.

Pour certains fournisseurs sélectionnés par FOH en fonction de leur chiffre d'affaires : l'évaluation des tiers.

Un questionnaire simple à compléter (Obligation Loi Sapin 2)

Comment signer vos marchés ?

Simplement grâce à : SELL AND SIGN qui est la signature électronique de vos marchés en 5 min top chrono grâce à votre smartphone !



FOH reste à votre disposition.
Pour toute question, n'hésitez pas à contacter
Stéphanie Hélin :
shelin@flandreopalehabitat.fr